

Conseil d'établissement 2021-2022
Mardi 1^{er} février 2022

à 19h00, via la plateforme de visioconférence Zoom

PROCÈS-VERBAL

1. Prise des présences et vérification du quorum
 - 1.1. Les membres en ligne à l'ouverture de la séance, à 19h04, formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mme Jeanne Tugault agira comme secrétaire pour la séance.

		PRÉSENT	ABSENT
MEMBRES PARENTS	Caroline Chartrand	-	
	Michel Khouday	-	
	Mélanie Labelle	-	
	Simon Landry	-	
	Yasaman Shayan Rajabieh	-	
	Guillaume Tardif	-	
SUBSTITUTS PARENTS	Marie-Thérèse Nguyen		-
	Tahar Sadiki		-
MEMBRES DU PERSONNEL	Florence Pelchat Fortin	-	
	Kheira Brahim	-	
	Josée-Lynn Karam	-	
	Karine Lagacé, accompagnée de Madeleine Babin, stagiaire en 4 ^{ème} année au	-	
	Diane Pitre-Gauvin	-	
	Annie Claude Desroches	-	
SUBSTITUTS DU PERSONNEL	Fawzia Belmeliani		-
MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	Jaiez Kaouthar	-	
	Samaneh Parikhah		-
DIRECTION (EX OFFICIO)	Caroline Bleau	-	
DIRECTION ADJOINTE (EX OFFICIO)	Emilie Guestier	-	

2. Période de questions du public

Il n'y a pas de question du public, ce qui dispose du point.

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Josée- Lynn Karam et appuyé par Guillaume Tardif. Adopté à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du PV du 7 décembre 2021

L'ordre du jour est proposé par Michel Khouday et appuyé par Simon Landry. Adopté à l'unanimité.

5. Suivis aux procès-verbaux

5.1. Sondage auprès des élèves

Emilie Guestier discute du sondage qui sera présenté aux élèves. Ce sondage sera dans un format facile d'utilisation pour les enfants, et centré sur les jeux dans la cour d'école. Guillaume Tardif, Michel Khouday et Emilie Guestier formeront ensemble un « mini » comité pour finaliser le contenu du sondage.

6. Discussions/Points à retenir sur les procès-verbaux des différents comités

6.1. Comité de parents de la CSSMB (décembre 2021 et janvier 2022)

Caroline Chartrand résume la dernière rencontre, qui a eu lieu en décembre dernier, et à laquelle elle a assisté. Dossier du plomb dans l'eau : un des comités de parents dans une école a pris position à l'effet que les enfants ne devraient pas boire l'eau des robinets et se questionne sur le coût des bouteilles d'eau à fournir aux enfants. Il y a également eu des discussions sur la violence dans les écoles. Le protocole sur les pannes d'électricité dans les écoles a aussi été discuté.

Michel Khouday résume très brièvement la rencontre de janvier 2022 à laquelle il a participé : manque de ressource dans les écoles, plan triennal, etc.

6.2. OPP

Mélanie Labelle fait un tour des sujets abordés: ménage des objets perdus, report de la visite du père Noël, décorations diverses, possibilité de carnaval d'hiver, mois de la nutrition, semaine de reconnaissance des enseignants.

6.3. Comité parents enseignants

Mélanie Labelle aborde la brigade verte et ses fonctions.

6.4. Fondation

Cynthia Coutya fait un résumé des travaux de la fondation et présente les chiffres en tableau. L'actif net de la Fondation au 7 janvier 2021 est d'environ 80K, donc il y a des bons surplus; reste à déterminer les projets sur lesquels l'argent pourra être dépensé.

7. Correspondance à l'endroit du conseil d'établissement

Rien de particulier n'est soulevé.

8. Budget révisé 2021-2022

Caroline Bleau présente plusieurs documents d'ordre budgétaire. Elle débute avec le Sommaire des allocations au 31 décembre 2021 (tableau en chiffres). Une résolution est proposée pour confirmer les montants reçus (environ 444k). La résolution est proposée par Simon Landry et appuyée par Caroline Bleau.

Caroline Bleau explique en détails les montants reçus- ventilations etc- et présente le document intitulé Ventilation budgétaire 2021-2022. Le soutien linguistique est le « parent pauvre » du budget, pour diverses raisons. Des discussions s'en suivent autour de ce sujet. Mme Bleau poursuit avec la présentation d'autres documents. La résolution en ce qui concerne l'adoption du budget révisé 2021-2022 est proposée par Simon Landry et appuyée par Michel Khouday.

9. Suivi du projet éducatif : programme éducation à la sexualité

Des explications sont données sur le programme d'éducation à la sexualité, par niveau scolaire. Ex : Kheira Brahimi explique qu'au préscolaire, l'éducation à la sexualité est au choix de l'enseignant, cela est facultatif et se fait de façon plus informelle. Le contenu du tableau explicatif est présenté par plusieurs enseignantes (de différents niveaux).

10. Grille matière 2022-2023 (résolution)

Caroline Bleau présente la grille matière 2021-2022. La résolution en ce qui concerne l'adoption de la grille matière 2021-2022 est proposée par Simon Landry et appuyée par Michel Khouday.

11. Fonds à destination spéciale

11.1. Cahiers de 1re année «Lecture à deux» -

Pour l'achat de ces cahiers, une résolution est proposée par Mélanie Labelle et appuyée par Karine Lagacé.

11.2 Demande de 44 dictionnaires Eureka (environ 1 250\$)



École Saint-Clément-Est Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys



Pour l'achat de ces dictionnaires, une résolution est proposée par Michel Khouday et appuyée par Guillaume Tardif.

12. Information de la direction

Caroline Bleau fait un retour sur l'expérience de l'enseignement à distance; des enseignantes partagent leur expérience, qui, dans l'ensemble, a été positive. Retour sur la journée tempête. Retour sur la situation covid à l'école (moyenne de « cas » par jour). Retour par Emilie Guestier sur les activités parascolaires qui reprendront. L'école participera au projet du CHU ste justine (kiosque).

13. Information du service de garde

Retour sur la prochaine journée pédagogique en février, sur le thème de l'amitié.

14. Questions diverses

Guillaume Tardif se demande s'il y a des directives particulières sur l'utilisation du masque N-95 (interdiction ou autre) à l'école. Réponse d'Émilie Guestier : à St-Clément est, les professeurs peuvent l'utiliser, ou du moins, cela n'est pas interdit. Pour les enfants, le N95 est déconseillé.

Discussions autour d'un éventuel rappel aux parents en lien avec les règles au retour de voyage à l'étranger. Il appert que certains enfants sont revenus de voyage effectué durant le temps des fêtes, et n'ont pas respecté la règle d'exclusion. En vue de la relâche scolaire, un rappel sera fait aux parents afin de leur réitérer la règle d'exclusion de l'école des enfants non vaccinés, à leur retour au pays.

15. Prochaine rencontre : 15 mars 2022 à 19h00

Levée de l'assemblée à 21h03 sur proposition de Diane Pitre, appuyée par Michel Khouday.